

Dépôt : Joëlle Welfring

Luxembourg, le 4 décembre 2024

Projet de loi n° 8428

2

MOTION

Prix de l'électricité pour l'industrie et les entreprises

La Chambre des députés,

considérant

- le rapport Draghi sur l'avenir de l'Europe insistant sur la nécessité de mettre en place des mécanismes permettant de réduire les coûts de l'énergie pour les industriels, incluant des aides publiques, et mettant l'accent sur un équilibre entre des solutions immédiates pour limiter les coûts actuels et des réformes structurelles visant à garantir des prix de l'électricité compétitifs à long terme ;
- l'augmentation des factures d'électricité des petites et moyennes entreprises (PME) ayant une consommation d'électricité inférieure à 25.000 kWh/an, en raison de la réduction du plafonnement étatique des prix de l'électricité et de l'introduction d'une nouvelle structure tarifaire pour l'utilisation du réseau basse tension à partir de 2025 ;
- la réforme des tarifs d'utilisation de réseaux du prix de l'électricité pour la moyenne et haute tension prévue pour 2026 ;
- que la transition énergétique nécessite de la prévisibilité et des prix d'électricité abordables pour favoriser l'électrification, les technologies durables, la compétitivité et les processus de décarbonation des entreprises et de l'industrie ;
- que la transition énergétique requiert une flexibilité accrue à tous les niveaux du système énergétique ;

invite le Gouvernement

- à réaliser une évaluation de l'impact de la limitation de la hausse du prix de l'électricité à 30% en 2025 pour les petites et moyennes entreprises (PME), et prévoir les moyens nécessaires pour intervenir en cas de développement ou tendance négative ;

- à garantir une communication claire, transparente et proactive sur l'évolution des prix de l'électricité envers les entreprises et l'industrie, et de les préparer à toute variation éventuelle des tarifs ;
- à intensifier les mesures financières ciblées destinées aux entreprises, avant tout l'industrie, où l'électricité joue un rôle clé dans la décarbonation, en particulier lors de la transition des processus industriels à forte consommation d'énergie, passant des énergies fossiles à l'électrification ;
- à analyser la mise en place d'un dispositif de régulation des prix de l'électricité pour les industries et les grandes entreprises, afin de limiter les hausses tarifaires, qui peuvent nuire à leur compétitivité et à leurs investissements à long terme.

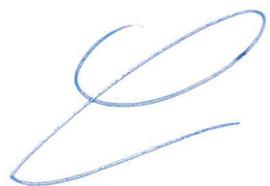
Signatures :


Joëlle Welfring


Meris Šehović


DŽUNA BERNARD


Sven CLEMENT


S. Jansa


R. FAYOT